

LES SERMONS DE  
**JONATHAN EDWARDS**

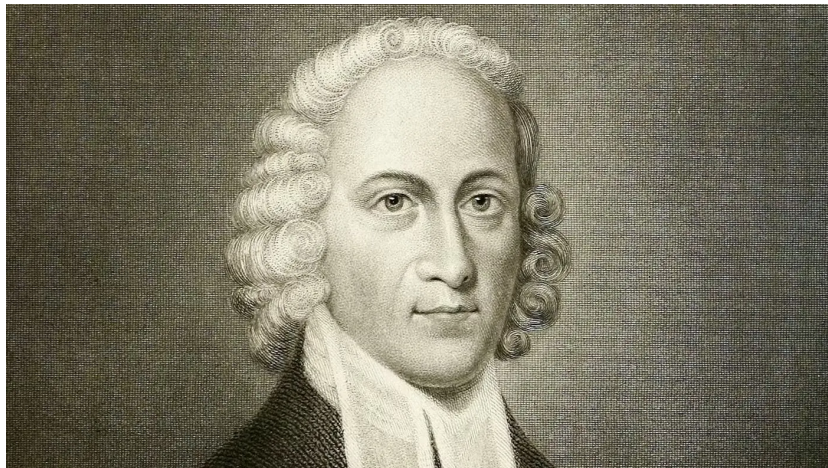


LES HYPOCRITES  
DÉFAILLANTS DANS LE  
DEVOIR DE LA PRIÈRE



# LES HYPOCRITES DÉFAILLANTS DANS LE DEVOIR DE LA PRIÈRE

Jonathan Edwards



Traduit par *Ressources Bibliques*



# Table des matières

1. Comment les hypocrites persévèrent pour un temps dans la prière . .	2
2. La coutume des hypocrites de délaissé le devoir de la prière . . . . .	3
3. Les motifs pour lesquels les hypocrites agissent ainsi . . . . .	4
4. Applications . . . . .	6

# Les hypocrites défaillants dans le devoir de la prière

« Invoquera-t-il Dieu en tout temps ? » (Job 27.10).

Au sujet de ces paroles, j'observerai,

1. De qui il est ici parlé, à savoir de l'hypocrite ; comme vous pouvez le voir, si vous prenez les deux versets précédents avec le verset du texte. « Car quelle est l'espérance de l'impie, quand Dieu coupe, quand il tire son âme ? Dieu écoute-t-il ses cris, quand la détresse vient sur lui ? Fait-il ses délices du Tout-Puissant ? Invoquera-t-il Dieu en tout temps ? » (Job 27.8–10). Les trois amis de Job, dans leurs discours contre lui, insistèrent beaucoup sur ce point, qu'il était un hypocrite. Mais Job, dans ce chapitre, affirme sa sincérité et son intégrité, et montre combien sa propre conduite a différé de celle de l'hypocrite. En particulier, il déclare sa résolution ferme et inébranlable de persévérer et de tenir jusqu'au bout dans les voies de la piété et de la justice ; comme vous pouvez le voir dans les six premiers versets. Dans le texte, il montre combien est contraire à cette fermeté et à cette persévérance le caractère de l'hypocrite, qui n'est point accoutumé à ainsi tenir ferme dans la piété.

2. Nous pouvons observer quelle est la sainte obligation de la piété, à l'égard de laquelle l'hypocrite est décelé dans le texte, à savoir le devoir de la prière ; ou l'invocation de Dieu.

3. Voici quelque chose que l'on suppose de l'hypocrite relativement à ce devoir, savoir : qu'il peut y persévérer quelque temps ; il peut invoquer Dieu pour une saison.

4. Quelque chose est affirmé, savoir : qu'il n'est point dans la manière des hypocrites de continuer toujours en ce devoir. « Invoquera-t-il toujours Dieu ? ». Elle est en forme d'interrogation ; mais les paroles ont la force d'une négation vigoureuse, ou d'une assertion, à savoir que, quelque temps que l'hypocrite puisse invoquer Dieu, néanmoins il n'y persévérera pas toujours.

**DOCTRINE** : Quoique les hypocrites puissent, pour un temps, persévérer dans le devoir de la prière, néanmoins il leur est ordinaire, après quelque temps, de la délaisser en grande mesure.

En traitant de cette doctrine, je montrerai,

1. Comment les hypocrites continuent souvent, pour un temps, à invoquer Dieu.
2. Comment il leur est ordinaire, après un certain temps, d'abandonner en grande mesure la pratique de ce devoir.
3. Donner quelques raisons pour lesquelles telle est la manière des hypocrites.

### **1. Comment les hypocrites persévèrent pour un temps dans la prière**

Je voudrais montrer comment les hypocrites persévèrent souvent pour un temps dans le devoir de la prière.

(A) Ils agissent ainsi pendant quelque temps après avoir reçu des illuminations et des affections communes. Tant qu'ils sont sous des éveils de conscience, ils peuvent, par la crainte de l'enfer, invoquer Dieu et s'adonner très assidûment au devoir de la prière secrète. Et après qu'ils ont eu quelques affections attendries, leurs cœurs ayant été fortement émus par la bonté de Dieu, ou par quelques encouragements émouvants, et une fausse joie et une consolation trompeuse ; tant que ces impressions subsistent, ils continuent d'invoquer Dieu dans le devoir de la prière secrète.

(B) Après avoir obtenu une espérance, et avoir fait profession de leur bon état, ils continuent souvent quelque temps dans le devoir de la prière secrète. Pendant un temps, ils sont touchés par leur espérance : ils pensent que Dieu les a délivrés de leur état naturel, et leur a donné une part en Christ, les introduisant ainsi dans un état de sûreté à l'égard de cette misère éternelle qu'ils redoutaient naguère. Cette bienveillance supposée de Dieu à leur égard les émeut profondément, et ils trouvent souvent en eux, pour un temps, une sorte d'amour pour Dieu, éveillé par son amour supposé pour eux. Or, tant que cette affection envers Dieu se maintient, les devoirs de la religion leur paraissent agréables ; c'est même avec quelque délice qu'ils s'approchent de Dieu dans le secret de leur chambre ; et, pour le moment, il se peut qu'ils ne songent à rien d'autre qu'à continuer d'invoquer Dieu tant qu'ils vivront.

Où, ils peuvent persévérer dans le devoir de la prière secrète pendant quelque temps après que la vivacité de leurs affections s'est évanouie, en partie sous l'influence de leurs résolutions d'autrefois : ils avaient dessein de continuer à chercher Dieu toujours ; et cesser tout à coup leur serait donc trop choquant à leurs propres esprits ; et en partie par la force de leurs notions préconçues, et de ce qu'ils ont toujours cru, savoir : que les personnes pieuses persévèrent dans la religion, et que leur bonté n'est point comme la nuée du matin. C'est pourquoi, quoiqu'ils n'aient point d'amour pour le devoir de la prière, et qu'ils commencent à s'en lasser, néanmoins, comme ils aiment leur propre espérance, ils sont quelque peu lents à embrasser une voie qui démontrerait que c'est une fausse espérance, et les en priverait ainsi.

S'ils devaient, d'un seul coup, se conduire de la manière qu'on leur a toujours enseigné

être un signe d'une fausse espérance, ils s'effraieraient eux-mêmes. Leur espérance leur est chère, et il leur serait effrayant de voir quelque preuve manifeste qu'elle n'est pas véritable. C'est pourquoi, pendant un temps considérable après que la force de leurs illuminations et de leurs affections est passée, et après qu'ils ont pris en haine le devoir de la prière, et qu'ils seraient bien aises d'en avoir fini, s'ils le pouvaient, sans se montrer eux-mêmes pour des hypocrites, ils maintiennent une certaine assiduité au devoir de la prière secrète. Cela peut soutenir l'apparence de la religion en eux pendant assez longtemps, et faire que ce ne soit que peu à peu qu'ils en viennent à la négliger. Ils ne doivent pas cesser soudainement, car ce serait un trop grand ébranlement pour leur fausse paix. Mais il faut qu'ils y viennent graduellement, selon qu'ils trouvent que leurs consciences peuvent le supporter, et selon qu'ils savent inventer des expédients et des échappatoires pour couvrir la chose, et rendre, à leurs propres yeux, cette conduite compatible avec la vérité de leur espérance.

Mais c'est l'habitude des hypocrites, après quelque temps, de délaisser en grande mesure la pratique de ce devoir.

## **2. La coutume des hypocrites de délaisser le devoir de la prière**

On nous enseigne souvent que la bonté et la piété apparentes des hypocrites n'est point d'une nature durable et persévérante. Il en est ainsi quant à leur pratique du devoir de la prière en particulier, et plus spécialement de la prière secrète. Ils peuvent omettre ce devoir, et leur omission n'est point remarquée par les autres, qui savent pourtant quelle profession ils ont faite. De sorte qu'un souci de leur propre réputation ne les oblige point à le pratiquer encore. Si d'autres voyaient combien ils le négligent, cela heurterait grandement leur charité à leur égard. Mais leur négligence n'arrive point à tomber sous leur observation ; du moins, non pas sous l'observation de beaucoup. Ainsi peuvent-ils omettre ce devoir, et conserver néanmoins le crédit d'être des personnes converties.

Des hommes de cette trempe peuvent en venir, peu à peu, à négliger la prière secrète sans trop ébranler la paix de leur âme. Car, bien que, pour une personne convertie, vivre en grande mesure sans prière secrète s'écarte fort de la notion qu'ils avaient jadis d'un vrai converti ; néanmoins, ils trouvent, peu à peu, des moyens d'altérer leurs notions, et d'accommoder leurs principes à leurs inclinations ; et finalement, ils en viennent, dans leur manière de concevoir les choses, à tenir qu'un homme peut être converti, et pourtant vivre dans une grande négligence de ce devoir. Avec le temps, ils parviennent à faire en sorte que tout s'accorde fort bien ensemble : l'espérance du ciel, l'indulgence d'une paresse qui satisfait les appétits charnels, et une vie, pour l'essentiel, dépourvue de prière. Assurément, ils ne peuvent point faire d'un coup accorder ces choses ; c'est un ouvrage du temps ; et la longueur du temps l'opérera. Peu à peu, ils découvrent des voies pour mettre à couvert et défendre leur conscience contre ces puissants ennemis ; en sorte que ces ennemis, et une conscience tranquille et assurée, puissent à la fin assez bien cohabiter.

Puisqu'il est affirmé dans la doctrine que c'est l'ordinaire des hypocrites, après quelque temps, de délaisser en grande partie ce devoir ; je voudrais vous faire remarquer,

(A) Il n'est point ici entendu qu'ils ne puissent, d'ordinaire, continuer jusqu'à la fin de leur vie à se rendre extérieurement à la prière publique, ou à la prière avec d'autres. Ils peuvent ordinairement être présents aux prières publiques dans l'assemblée, et aussi à la prière familiale. Cela, en des lieux de lumière tels que celui-ci, les hommes le font d'ordinaire avant même d'être tant soit peu réveillés. Beaucoup de personnes vicieuses, qui ne font aucune prétention à une religion sérieuse, assistent habituellement aux prières publiques dans l'assemblée, et aussi aux prières plus privées, dans les familles où elles demeurent, à moins que des desseins charnels ne s'y opposent, ou que les plaisirs et divertissements de la jeunesse, et leur vaine compagnie ne les appellent ; et alors ils ne se font point de conscience de manquer la prière de famille. Autrement, ils peuvent continuer à se trouver où l'on prie tant qu'ils vivent, et l'on peut pourtant dire véritablement qu'ils n'invoquent point Dieu. Car une telle prière, quant à sa manière, n'est point la leur. Ils y assistent seulement pour sauvegarder leur crédit, ou par complaisance envers d'autres. Ils peuvent être présents à ces prières, et n'avoir cependant aucune prière qui leur soit propre. Beaucoup de ceux de qui l'on peut dire, comme en Job 15.4, qu'ils rejettent la crainte et refrènent la prière devant Dieu, sont pourtant fréquemment présents à la prière familiale et aux prières publiques.

(B) Mais ils abandonnent en grande mesure la pratique de la prière secrète. Ils en viennent là par degrés. D'abord, sous certaines tentations particulières, ils commencent à s'en montrer négligents. Parce qu'ils ont été dehors en compagnie de jeunes gens, ou qu'ils ont été fort absorbés par les affaires du siècle, ils l'omettent une fois ; après quoi ils l'omettent plus aisément encore. Ainsi bientôt devient-il chez eux chose fréquente que de l'omettre, et, après quelque temps, ils en viennent au point de n'y vaquer que rarement. Peut-être s'y adonnent-ils les jours de sabbat, et parfois en d'autres jours. Mais ils ont cessé d'en faire une pratique constante, quotidienne, de se retirer pour adorer Dieu seul, et pour chercher sa face dans les lieux secrets. Parfois ils en font un peu pour apaiser leur conscience, et seulement pour entretenir en vie leur ancien espoir ; car il leur semblerait odieux, même après toutes leurs habiles chicanes avec leur conscience, de se dire convertis et cependant de vivre totalement sans prière. Cependant, la pratique de la prière secrète, ils l'ont en grande partie abandonnée.

### **3. Les motifs pour lesquels les hypocrites agissent ainsi**

Je viens maintenant aux raisons pour lesquelles telle est la manière d'agir des hypocrites.

(A) Les hypocrites n'ont jamais reçu l'esprit de prière comme un don. Il se peut qu'ils aient été excités à l'accomplissement extérieur de ce devoir, et cela avec beaucoup de ferveur et d'affection, et qu'ils aient néanmoins toujours été dépourvus du véritable esprit de prière. L'esprit de prière est un esprit saint, un esprit de grâce. Nous lisons de l'esprit de grâce et de supplication : « Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication » (Za 12.10). Partout où se trouve un véritable esprit de supplication, là est l'esprit de grâce. Le véritable esprit de prière n'est autre que l'Esprit même de Dieu demeurant dans le cœur des saints. Et comme cet esprit vient de Dieu, ainsi tend-il naturellement vers Dieu en saints soupirs

et halètements. Il conduit naturellement vers Dieu, à converser avec lui par la prière. C'est pourquoi il est dit que l'Esprit intercède pour les saints par des soupirs inexprimables (Ro 8.26).

(B) Il en est tout autrement du vrai converti. Son œuvre n'est point achevée ; mais il découvre encore une grande œuvre à accomplir, et de grands besoins à pourvoir. Il se voit toujours tel qu'il est : une créature pauvre, vide, sans secours, et qu'il se tient encore dans un besoin grand et continuel de l'aide de Dieu. Il est sensible qu'à part Dieu il ne peut rien faire. Une fausse conversion rend l'homme, à ses propres yeux, suffisant à soi-même. Il dit qu'il est riche, qu'il s'est enrichi, et qu'il n'a besoin de rien ; et il ne sait point qu'il est malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu. Mais après une vraie conversion, l'âme demeure sensible de son impuissance et de son vide en elle-même ; et ce sentiment s'en trouve plutôt accru que diminué. Elle demeure encore sensible de sa dépendance universelle de Dieu pour toutes choses. Un vrai converti est sensible que sa grâce est fort imparfaite ; et il est bien loin de posséder tout ce qu'il désire. Au lieu de cela, par la conversion naissent en lui de nouveaux désirs qu'il n'avait jamais connus. Il trouve désormais en lui de saints appétits, une faim et une soif de la justice, un ardent désir de plus ample connaissance et communion avec Dieu. De sorte qu'il a encore assez d'affaires au trône de la grâce ; oui, ses affaires en ce lieu, loin d'être diminuées, se sont, depuis sa conversion, plutôt accrues.

(C) L'espérance que l'hypocrite entretient de son bon état ôte la force que le commandement de Dieu exerçait auparavant sur sa conscience ; si bien que maintenant il ose négliger un devoir si manifeste. Le commandement qui prescrit l'exercice du devoir de la prière est d'une clarté éclatante ; « Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation » (Mt 26.41). « Faites en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications. Veillez à cela avec une entière persévérance, et priez pour tous les saints » (Ép 6.18). « Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret » (Mt 6.6). Tant que l'hypocrite se croyait, à ses propres yeux, en danger continuel de l'enfer, il n'osait point désobéir à ces commandements. Mais, puisqu'il se tient, à ce qu'il pense, hors de péril d'enfer, il a pris de l'audace : il ose vivre dans la négligence du commandement le plus clair de la Bible.

(D) C'est la manière des hypocrites, après quelque temps, de retourner à des pratiques pécheresses, ce qui tendra à les empêcher de prier. Tant qu'ils étaient sous des convictions, ils réformèrent leur conduite, et marchèrent très exactement. Cette réformation se poursuit quelque peu peut-être après leur prétendue conversion, tandis qu'ils sont fortement affectés par l'espérance et une fausse consolation. Mais à mesure que ces choses s'éteignent, leurs anciennes convoitises se raniment, et ils retournent peu à peu, comme le chien à ce qu'il a vomi, et la truie lavée à se vautrer dans le borbier. Ils retournent à leurs pratiques sensuelles, à leurs pratiques mondaines, à leurs pratiques orgueilleuses et querelleuses, comme auparavant. Et il n'est point étonnant que cela les fasse délaisser leur cabinet de prière. Pécher et prier s'accordent mal ensemble. Si un homme persévère dans le devoir de la prière secrète, cela tendra à le retenir de pécher volontairement. Inversement, s'il se permet des pratiques pécheresses, cela le retiendra de prier. Cela imprimera sur son esprit une tout autre direction, de sorte qu'il n'aura aucune disposition pour la pratique d'un tel devoir ; ce devoir lui deviendra contraire.

Un homme qui sait qu'il vit dans le péché contre Dieu ne sera point enclin à venir chaque jour en la présence de Dieu ; mais sera plutôt enclin à fuir sa présence, comme Adam, lorsqu'il eut mangé du fruit défendu, s'enfuit de devant Dieu et se cacha parmi les arbres du jardin.

Continuer de s'acquitter du devoir de la prière après qu'il a lâché la bride à ses convoitises tendrait grandement à troubler la conscience d'un homme. Cela donnerait l'avantage à sa conscience de témoigner à haute voix contre lui. S'il sortait de sa méchanceté pour se présenter aussitôt devant Dieu afin de lui parler, sa conscience, pour ainsi dire, lui sauterait au visage. C'est pourquoi les hypocrites, à mesure qu'ils admettent par degrés leurs pratiques iniques, excluent la prière.

(E) Les hypocrites n'ont jamais compté le coût de la persévérance à rechercher Dieu, et de le suivre jusqu'à la fin de la vie. Persévérer assidûment dans la prière, avec toute constance jusqu'au terme de l'existence, requiert grand soin, vigilance et labeur. Car la chair, le monde et le diable lui opposent une forte résistance, et les chrétiens sont assaillis par maintes tentations d'abandonner cette pratique. Celui qui veut persévérer dans ce devoir doit être laborieux en piété d'une manière générale. Mais les hypocrites ne calculent jamais le coût d'un tel labeur ; c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais été préparés, dans la disposition de leur esprit, à donner leur vie au service de Dieu et aux devoirs de la religion. Il n'est donc point étonnant qu'ils se lassent et se retirent, après avoir continué quelque temps, leurs affections s'étant évanouies, et trouvant que la prière devient pour eux fastidieuse et pénible.

(F) Les hypocrites n'ont aucune part aux gracieuses promesses que Dieu a faites à son peuple, ni aux secours spirituels nécessaires pour les soutenir dans la voie de leur devoir jusqu'à la fin. Dieu a promis aux saints véritables qu'ils ne l'abandonneront point : « Je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi » (Jé 32.40). Il a promis qu'il les gardera dans la voie de leur devoir : « Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entiers, et que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ ! Celui qui vous a appelés est fidèle, et c'est lui qui le fera. » (1 Th 5.23,24). Mais les hypocrites n'ont aucune part à ces promesses et à leurs semblables, et partant, ils sont sujets à déchoir. Si Dieu ne soutient pas les hommes, il n'y a point de sécurité à s'en remettre à leur constance. Si l'Esprit de Dieu se retire d'eux, ils deviendront bientôt insoucians et profanes, et il y aura bientôt une fin à leur dévotion et piété d'apparence.

#### **4. Applications**

Elle peut consister en un usage d'exhortation, en deux branches.

(A) J'exhorterais ceux qui ont conçu l'espérance d'être de véritables convertis, et qui pourtant, depuis leur conversion supposée, ont abandonné le devoir de la prière secrète, et se permettent ordinairement de l'omettre, à rejeter leur espérance. Si vous avez cessé d'invoquer Dieu, il est temps pour vous de cesser d'espérer et de vous flatter par l'imagination que vous êtes les enfants de Dieu. Il est probable que cela vous sera chose très

difficile à faire. Il est dur à un homme de lâcher une espérance du ciel, à laquelle il s'est une fois permis de se saisir, et qu'il a conservée durant un temps considérable. La vraie conversion est une chose rare ; mais que des hommes soient arrachés à une fausse espérance de conversion, après qu'ils s'y sont une fois fixés et affermis, et y ont persévéré quelque temps, est bien plus rare encore.

Les choses qui, chez les hommes, si elles étaient connues des autres, suffiraient à persuader autrui qu'ils sont des hypocrites, ne les convaincront point eux-mêmes ; et les choses qui suffiraient à les convaincre à l'égard d'autrui, et à les faire bannir entièrement leur prochain de leur charité, ne suffiront pas à les convaincre à leur propre sujet. Ils savent se faire à eux-mêmes de plus larges concessions qu'ils n'en accordent aux autres. Ils découvrent des expédients pour lever les objections dirigées contre leur propre espérance, quand ils n'en trouvent aucun en un cas semblable pour leur prochain.

Mais si votre cas est tel qu'il en est parlé dans la doctrine, il est certes temps pour vous de chercher une meilleure espérance, et une autre œuvre de l'Esprit de Dieu, que jamais encore vous n'avez expérimentée ; quelque chose de plus profond et de plus efficace. Lorsque vous voyez et apprenez par l'expérience que la semence qui fut semée dans vos cœurs, quoique d'abord elle ait levé et semblé florissante, se dessèche néanmoins, comme par la chaleur du soleil, ou est étouffée, comme par les épines ; cela montre de quelle sorte de terre la semence a été semée, à savoir qu'elle est pierreuse ou épineuse ; et qu'ainsi il est nécessaire que vous passiez par un autre changement, par lequel votre cœur devienne une bonne terre, qui porte du fruit avec persévérance.

Je ne m'appuie point sur ceci comme motif pour vous dissuader de rejeter votre espérance : que vous ayez eu le jugement d'autrui, attestant que le changement dont vous fûtes le sujet était légitime. C'est peu de chose d'être jugé par le jugement des hommes, que vous soyez approuvés ou condamnés, et que ce soit par ministres ou par peuple, sages ou insensés. « Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous, ou par un tribunal humain ; et je ne me juge pas non plus moi-même » (1 Co 4.3). Si votre bonté s'est trouvée n'être que nuée du matin et rosée de grand matin, si vous êtes de ceux qui ont abandonné Dieu et ont cessé d'invoquer son nom, vous avez contre vous le jugement de Dieu, et la sentence de Dieu dans les Écritures, ce qui vaut mille fois davantage que d'avoir en votre faveur le jugement de tous les hommes sages et pieux et de tous les ministres du monde.

D'autres, d'après votre récit des choses, ont peut-être été amenés, par charité, à vous juger favorablement, et à penser que, pourvu que vous ne fussiez point dans l'erreur, et que, dans votre relation, vous n'eussiez ni dénaturé les faits, ni ne les eussiez exprimés par des termes impropres, vous étiez réellement converti. Mais quel misérable fondement est-ce là pour y édifier quelque espérance quant à votre état éternel !

Ici, je requiers votre attention sur quelques points particuliers que j'ai à vous dire touchant votre espérance.

(i) Pourquoi retiendrez-vous cette espérance que, par une expérience évidente, vous trouvez être pour vous un poison ? Est-il raisonnable de penser qu'une sainte espé-

rance, une espérance qui vient du ciel, exercerait une telle influence ? Non certes ; rien d'une influence si maligne ne procède de ce monde de pureté et de gloire. Nul poison ne croît dans le paradis de Dieu. La même espérance qui pousse les hommes à pécher en ce monde les conduira en enfer dans l'au-delà. Pourquoi donc retiendriez-vous une telle espérance, dont votre propre expérience vous montre la funeste tendance, en ce qu'elle vous encourage à mener une vie méchante ? Car assurément, est vie méchante celle où vous vivez dans la négligence d'un devoir si bien connu que celui de la prière secrète, et dans la désobéissance à un commandement de Dieu si clair que celui par lequel ce devoir est enjoint. Et la voie de désobéissance à Dieu n'est-elle pas la voie de l'enfer ?

Si votre propre expérience, touchant la nature et la tendance de votre espérance, ne vous persuade point de sa fausseté, qu'est-ce qui le fera ? Êtes-vous résolu à retenir votre espérance, dût-elle se montrer jamais si viciée et pernicieuse ? La tiendrez-vous serrée jusqu'à descendre avec elle en enfer ? Beaucoup d'hommes s'attachent à une fausse espérance, l'étreignent si étroitement qu'ils ne la lâchent point, jusqu'à ce que les flammes de l'enfer leur fassent desserrer les bras et lâcher leur prise. Considérez quelle réponse vous ferez au jour du jugement, lorsque Dieu vous appellera à rendre compte de votre folie d'avoir reposé en une telle espérance. Vous sera-t-il réponse suffisante de dire que vous jouissiez de la charitable opinion d'autrui, et qu'ils tenaient votre conversion pour véritable ?

Assurément, il est folie aux hommes de s'imaginer que Dieu n'eût pas davantage de sagesse, ou ne pût concevoir aucune autre voie pour conférer la consolation et l'espérance de la vie éternelle sinon une voie qui encouragerait les hommes à l'abandonner.

(ii) Comment ce que vous faites, tel que vous le faites, s'accorde-t-il avec aimer Dieu par-dessus tout ? Si vous n'avez pas l'esprit d'aimer Dieu par-dessus vos plus chers amis terrestres et vos plus douces jouissances terrestres, les Écritures sont très claires et fort explicites sur ce point : vous n'êtes point de vrais chrétiens. Mais si réellement vous aviez un tel esprit, vous lasseriez-vous ainsi de la pratique de vous approcher de lui, et deviendriez-vous habituellement si réfractaires à cela, au point, en grande mesure, de rejeter un devoir si manifeste, qui constitue si essentiellement la vie d'un enfant de Dieu ? C'est la nature de l'amour d'avoir en horreur l'absence, et d'aimer un accès rapproché auprès de ceux que nous aimons. Nous aimons être avec eux ; nous prenons plaisir à venir souvent à eux, et à tenir avec eux de fréquents entretiens. Mais lorsqu'une personne, qui jusqu'alors avait coutume de s'entretenir librement avec une autre, l'abandonne peu à peu, devient à son égard comme un étranger, et ne s'entretient avec elle que bien peu, et cela quoique l'autre l'importune instamment pour la continuation de leur ancienne intimité ; cela montre clairement la froideur de son cœur à son égard.

La négligence du devoir de la prière paraît inconciliable avec l'amour suprême pour Dieu encore sous un autre rapport, à savoir qu'elle va à l'encontre de la volonté de Dieu si clairement révélée. Le véritable amour pour Dieu cherche à plaire à Dieu en toute chose, et, universellement, à se conformer à sa volonté.

(iii) Restreindre ainsi la prière devant Dieu n'est pas seulement incompatible avec l'amour de Dieu, mais aussi avec la crainte de Dieu : c'est la preuve que vous reje-

tez la crainte, comme il est manifeste par ce texte : « Oui, tu détruis la crainte, et tu réprimes la prière devant Dieu » (Job 15.4). Tant que vous vivez ainsi dans la transgression d'un commandement de Dieu si clair, vous montrez évidemment qu'il n'y a point de crainte de Dieu devant vos yeux. « La transgression du méchant me dit au fond de mon coeur : Il n'y a point de crainte de Dieu devant ses yeux » (Ps 36.1).

(iv) Considérez combien vivre dans une telle négligence est incompatible avec la conduite d'une vie sainte. Nous sommes abondamment instruits par l'Écriture que les véritables chrétiens mènent une vie sainte ; que « sans la sanctification nul ne verra le Seigneur » (Hé 12.14) ; et que « quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur » (1 Jn 3.3). En Proverbes 16.17, il est dit : « La route des hommes droits, c'est de se détourner du mal », c'est-à-dire que c'est, pour ainsi dire, la grande route battue où cheminent tous les pieux. De même, És 35.8 : « Il y aura là un chemin frayé, une route, qu'on appellera la voie sainte ; nul impur n'y passera ; elle sera pour ceux-là seuls » (És 35.8), c'est-à-dire pour ceux rachetés dont parlent les versets précédents. Il est parlé en Romains 8.4, comme du caractère de tous les croyants, qu'ils « marchent, non selon la chair, mais selon l'Esprit ».

Mais comment une vie, en grande mesure dépourvue de prière, saurait-elle s'accorder avec une vie sainte ? Mener une vie sainte, c'est mener une vie vouée à Dieu ; une vie d'adoration et de service rendu à Dieu ; une vie consacrée au service de Dieu. Or, comment celui qui ne soutient même pas le devoir de la prière mènerait-il une telle vie ? Comment pourrait-on dire d'un tel homme qu'il marche par l'Esprit et qu'il est un serviteur du Dieu Très-Haut ? Une vie sainte est une vie de foi. La vie que les vrais chrétiens mènent dans le monde, ils la mènent par la foi au Fils de Dieu. Mais qui pourra croire qu'un homme vit par la foi, s'il vit sans prière, laquelle est l'expression naturelle de la foi ? La prière est à la foi ce que la respiration est à la vie ; et dire qu'un homme vit une vie de foi, et pourtant vit une vie sans prière, est tout aussi inconsistant et incroyable que de dire qu'un homme vit sans respirer. Une vie sans prière est si loin d'être une vie sainte, qu'elle est une vie profane. Celui qui vit ainsi, vit à la manière d'un païen, qui n'invoque point le nom de Dieu ; celui qui vit une vie sans prière, vit sans Dieu dans le monde.

(v) Si vous vivez dans la négligence de la prière secrète, vous montrez votre disposition à négliger tout le culte de Dieu. Celui qui ne prie que lorsqu'il prie avec d'autres ne prierait point du tout, s'il n'était sous les yeux d'autrui. Celui qui ne veut point prier là où nul autre que Dieu ne le voit, manifestement ne prie point du tout par respect pour Dieu, ni par égard pour son œil tout-voyant ; partant, il rejette en effet toute prière. Et celui qui rejette la prière rejette en effet tout le culte de Dieu, dont la prière est le principal devoir. Or, quel saint misérable est celui qui n'est point adorateur de Dieu ! Celui qui rejette le culte de Dieu rejette en effet Dieu lui-même : il refuse de le reconnaître, ou d'être en commerce avec lui comme son Dieu. Car la manière dont les hommes reconnaissent Dieu, et conversent avec lui comme leur Dieu, c'est en l'adorant.

(vi) Comment pouvez-vous vous attendre à demeurer avec Dieu à jamais, si vous le négligez et l'abandonnez ainsi ici-bas ? Cette pratique montre que vous ne placez point votre bonheur en Dieu, dans le fait d'être près de lui, et dans la communion avec lui.

Celui qui refuse de venir visiter et s'entretenir avec un ami, et qui, en grande mesure, l'abandonne, quand même il est abondamment convié et instamment pressé de venir, montre clairement qu'il ne met point son bonheur dans la compagnie et la conversation de cet ami. Or, si tel est le cas pour vous à l'égard de Dieu, comment pouvez-vous vous attendre à avoir pour votre bonheur, pendant toute l'éternité, d'être avec Dieu, et de jouir d'une sainte communion avec lui ?

Que ceux qui espèrent être convertis, et qui néanmoins ont, en grande mesure, abandonné le devoir de la prière secrète, et dont la coutume ordinaire est de la négliger, considèrent sérieusement ces choses pour l'amour d'eux-mêmes. Car quel profit y aurait-il alors à se complaire, tant qu'ils vivent, en ce qui leur manquera à la fin, et les laissera dans une déconvenue effrayante et stupéfiante ?

Il est probable que quelques-uns d'entre vous, qui avez conçu une bonne opinion de votre état et vous êtes regardés comme des convertis, mais qui, ces derniers temps, avez en grande mesure délaissé le devoir de la prière secrète, vous livrez ce soir à la prière secrète, et continuerez ainsi pour un petit moment, après avoir entendu ce sermon, afin de résoudre la difficulté et l'objection élevées contre la vérité de votre espérance. Mais cela ne tiendra point. Comme il en a été en d'autres cas de pareille nature, ainsi ce que vous entendez maintenant n'aura d'effet sur vous que pour peu de temps. Quand les affaires et les soucis du monde recommenceront à se presser un peu sur vous, ou la prochaine fois que vous sortirez en jeune compagnie, il est probable que vous négligerez de nouveau ce devoir. La prochaine fois qu'une partie de plaisir sera arrêtée, à laquelle il vous sera proposé d'aller, il est hautement probable que vous négligerez non seulement la prière secrète, mais aussi la prière de famille. Ou du moins, après quelque temps, vous en reviendrez au même point qu'auparavant, en rejetant la crainte et en vous retenant de la prière devant Dieu.

Il est peu vraisemblable que vous soyez jamais constants et persévérants dans ce devoir, jusqu'à ce que vous ayez obtenu en vos cœurs un meilleur principe. Les ruisseaux qui n'ont point de sources pour les alimenter se dessèchent. La sécheresse et la chaleur consomment les eaux de la neige. Bien qu'elles coulent abondamment au printemps, toutefois, lorsque le soleil s'élève plus haut avec une brûlante ardeur, elles ne sont plus. La semence semée dans les lieux pierreux, bien qu'elle paraisse prospérer pour un temps, toutefois, lorsque le soleil se lèvera avec une chaleur brûlante, se flétrira. Nul ne portera du fruit avec patience, sinon ceux dont les cœurs sont devenus bonne terre.

Faute qu'aucune semence céleste demeure en eux, les hommes, toutes les fois qu'ils se trouvent parmi les pieux, peuvent, toute leur vie durant, parler comme des saints. Ils peuvent, pour ménager leur crédit, raconter ce qu'ils ont éprouvé ; mais leurs œuvres ne subsisteront pas. Ils peuvent continuer à faire le récit de leurs expériences intérieures, et cependant vivre dans la négligence de la prière secrète et des autres devoirs.

(B) Je prendrai occasion de cette doctrine pour exhorter tous à persévérer dans le devoir de la prière. Cette exhortation est fortement enseignée dans la Parole de Dieu. Elle est enseignée dans l'Ancien Testament ; 1 Ch 16.11 : « Cherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face ! » ... És 62.7 : « Vous qui la rappelez au sou-

venir de l'Éternel, point de repos pour vous ! » ; c'est-à-dire, ne soyez point silencieux quant à la voix de la prière, ainsi qu'il appert des paroles qui suivent : « Et ne lui laissez aucun repos, jusqu'à ce qu'il rétablisse Jérusalem et la rende glorieuse sur la terre » (És 62.7). Israël autrefois est repris pour s'être lassé du devoir de la prière. « Cependant tu ne m'as pas invoqué, ô Jacob ; car tu t'es lassé de moi, ô Israël » (És 43.22).

La persévérance dans le devoir de la prière est fortement recommandée dans le Nouveau Testament ; comme, au commencement de Luc 18, « il faut toujours prier, et ne point se relâcher » (Lu 18.1) ; c'est-à-dire, ne pas se décourager ni se lasser de ce devoir, mais y persévérer toujours. De même, Luc 21.36 : « Veillez donc, et priez en tout temps ». Nous avons l'exemple de la prophétesse Anne placé devant nous dans Luc 2.36 et les versets suivants, laquelle, quoique parvenue à plus de cent ans, ne se lassa jamais de ce devoir. Il est dit : « Elle ne quittait pas le temple, et elle servait Dieu nuit et jour dans le jeûne et la prière » (Lu 2.37). Corneille aussi est loué pour sa constance en ce devoir ; il est dit qu'« il pria Dieu continuellement » (Ac 10.2). L'apôtre Paul, dans ses épîtres, insiste beaucoup sur la constance en ce devoir ; Ro 12.12 : « Persévérez dans la prière ». Ép 6.18,19 : « Faites en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications ; veillez à cela avec une entière persévérance ». Col 4.2 : « Persévérez dans la prière, veillez-y ». 1 Th 5.17 : « Priez sans cesse ». Dans le même sens, l'apôtre Pierre, 1 Pi 4.7 : « Soyez donc sages et sobres, pour vaquer à la prière ». Ainsi l'Écriture insiste abondamment pour que nous persévérions dans le devoir de la prière ; ce qui montre qu'il importe au plus haut point que nous persévérions. Si le contraire est la manière des hypocrites, comme il a été montré dans la doctrine, assurément nous devons nous garder de ce levain.

Mais ici, que les considérations suivantes soient particulièrement pesées comme motifs à la persévérance en ce devoir.

(i) Que la persévérance dans la voie du devoir est nécessaire au salut, et que telle elle est surabondamment attestée dans les saintes Écritures ; comme en És 64.5 : « Tu viens au-devant de celui qui se réjouit et qui pratique la justice, de ceux qui se souviennent de toi dans tes voies ! Voici, tu t'es irrité, parce que nous avons péché ; nous y avons été longtemps, et serions-nous sauvés ? ». Hé 10.38,39 : « Et mon juste vivra par la foi ; mais, s'il se retire, mon âme ne prend pas plaisir en lui. Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme ». Ro 11.22 : « Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sévérité envers ceux qui sont tombés, et bonté de Dieu envers toi, si tu persévères dans cette bonté ; autrement, tu seras aussi retranché » ... Ainsi dans bien d'autres passages.

Beaucoup, lorsqu'ils pensent être convertis, semblent s'imaginer que leur œuvre est achevée, et qu'il ne reste plus rien de nécessaire pour leur entrée au ciel. À la vérité, la persévérance dans la sainteté de la vie n'est pas nécessaire au salut, en tant que justice par laquelle le droit au salut est obtenu. Et la persévérance effective n'est pas davantage nécessaire pour que nous devenions intéressés à cette justice par laquelle nous sommes justifiés. Car dès qu'une âme a cru en Christ, ou a exercé un seul acte de foi en lui, elle devient intéressée en sa justice, et en toutes les promesses acquises par elle.

Mais la persévérance dans la voie du devoir est nécessaire au salut, comme concomitante et comme preuve d'un titre au salut. Il n'existe jamais de titre au salut sans elle, quoique ce ne soit pas la justice par laquelle un titre au salut s'obtient. Elle est nécessaire au salut, en tant qu'elle est la conséquence nécessaire de la vraie foi. Elle est un témoignage qui accompagne universellement la droiture, et son défaut est une preuve infaillible du manque de droiture. Là, ceux qui sont bons et droits de coeur sont distingués de ceux qui déchoient ou se détournent : « Éternel, répands tes bienfaits sur les bons et sur ceux dont le coeur est droit ! Mais ceux qui se détournent dans leurs voies tortueuses, l'Éternel les livrera avec les méchants. Que la paix soit sur Israël ! » (Ps 125.4,5). Il est fait mention, comme d'une preuve que le coeur des enfants d'Israël n'était pas droit avec Dieu, qu'ils ne persévéraient point dans les voies de sainteté. « Une race dont le coeur n'était pas ferme, et dont l'esprit n'était pas fidèle à Dieu » (Ps 78.8).

Christ donne ceci comme caractère distinctif de ceux qui sont véritablement ses disciples, et d'une foi véritable et salvatrice : qu'elle s'accompagne de persévérance dans l'obéissance à la parole du Christ. « Et il dit aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples » (Jn 8.31). Ceci est mentionné comme un témoignage nécessaire d'une part en Christ : « Car nous sommes devenus participants de Christ, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin l'assurance que nous avions au commencement » (Hé 3.14).

La persévérance n'est pas seulement un concomitant nécessaire et une preuve du droit au salut ; elle est encore une condition préalable indispensable à la possession effective de la vie éternelle. Elle est l'unique voie du ciel, cette voie étroite qui mène à la vie. Aussi Christ exhorte-t-il l'Église de Philadelphie à persévérer dans la sainteté, en vue de cette considération, savoir que cela est nécessaire pour obtenir la couronne. « Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne » (Ap 3.11). Il est nécessaire, non seulement que les hommes aient autrefois marché dans le chemin du devoir, mais qu'ils soient trouvés ainsi faisant lorsque Christ viendra. « Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi ! » (Lu 12.43). Tenir jusqu'au bout est souvent posé comme la condition du salut effectif. « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé » (Mt 10.22). Et Ap 2.10 : « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie ».

(ii) Afin que vous persévériez vous-mêmes dans la voie du devoir, votre propre soin et votre propre vigilance sont nécessaires. Car, quoique il soit promis que les vrais saints persévéreront, ce n'est point là un argument pour conclure que leur soin et leur vigilance ne soient pas nécessaires pour y parvenir ; parce que leur soin à garder les commandements de Dieu est précisément la chose promise. Si les saints venaient à faillir de soin, de vigilance et de diligence pour persévérer dans la sainteté, ce défaut même de soin et de diligence serait en soi un défaut de sainteté. Ceux qui ne persévèrent point en vigilance et en diligence ne persévèrent point en sainteté de vie ; car la sainteté de vie consiste pour une grande part en vigilance et diligence à garder les commandements de Dieu. C'est une des promesses de l'alliance de grâce, que les saints garderont les commandements de Dieu (Éz 11.19,20). Toutefois, ce n'est point un argument qu'ils n'aient nul besoin de prendre garde à garder ces commandements, ou d'accomplir leur devoir. Ainsi, la promesse de Dieu, que les saints persévéreront dans la sainteté, n'est

point un argument pour conclure qu'il ne leur est pas nécessaire de prendre garde, de peur de déchoir.

C'est pourquoi les Écritures avertissent abondamment les hommes de veiller sur eux-mêmes avec une sainte diligence, et de prêter une attention sérieuse, de peur qu'ils ne déchoient. « Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez des hommes, fortifiez-vous » (1 Co 16.13). « Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber ! » (1 Co 10.12). « Prenez garde, frères, que quelqu'un de vous n'ait un cœur mauvais et incrédule, au point de se détourner du Dieu vivant ; mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour, aussi longtemps qu'on peut dire : Aujourd'hui ! afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché. Car nous sommes devenus participants de Christ, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin l'assurance que nous avons au commencement » (Hé 3.12–14). « Craignons donc, tandis que la promesse d'entrer dans son repos subsiste encore, qu'aucun de vous ne paraisse être venu trop tard » (Hé 4.1). « Vous donc, bien-aimés, qui êtes avertis, mettez-vous sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté » (2 Pi 3.17). « Prenez garde à vous-mêmes, afin que nous ne perdions pas le fruit de notre travail, mais que nous recevions une pleine récompense » (2 Jn 8).

Ainsi voyez-vous avec quelle insistance les saintes Écritures pressent sur les chrétiens des exhortations à prendre diligemment garde à eux-mêmes, afin qu'ils ne déchoient point. Et certes, ces avertissements ne sont point sans raison.

Les Écritures insistent tout particulièrement sur la vigilance afin de persévérer dans le devoir de la prière. « Veillez et priez », dit Christ (Mt 26.41) ; ce qui implique que nous devons veiller en vue de la prière, comme le dit l'apôtre Pierre (1 Pi 4.7). Cela implique que nous devons veiller contre une négligence de la prière, aussi bien que contre les autres péchés. L'apôtre, dans des passages qui ont déjà été mentionnés, nous ordonne de prier par toutes sortes de prières, veillant à cela avec toute persévérance, et de continuer dans la prière, et de veiller en celle-ci. Et il n'y a point de quoi s'étonner que les apôtres aient tant insisté sur la vigilance, afin de continuer dans la prière avec toute persévérance ; car il est beaucoup de tentations à négliger ce devoir : d'abord à y être inconstants, et à l'omettre de temps en temps ; puis, en grande mesure, à le négliger. Le diable veille pour nous détourner de Dieu et pour nous empêcher d'aller à lui dans la prière. Nous sommes environnés d'un objet tentateur après l'autre, d'occupations et de divertissements : particulièrement, nous rencontrons quantité de choses qui sont de grandes tentations à la négligence de ce devoir.

(iii) Pour vous mouvoir à persévérer dans le devoir de la prière, considérez combien vous avez toujours besoin de l'aide de Dieu. Si des personnes qui autrefois s'adonnaient à ce devoir l'abandonnent, le sens en est que désormais elles n'ont plus besoin de l'aide de Dieu, qu'elles n'ont plus occasion d'aller à Dieu avec requêtes et supplications ; quand en réalité c'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement, et l'être. Nous ne pouvons tirer un souffle sans son secours. Vous avez besoin de son aide chaque jour pour pourvoir à vos besoins extérieurs ; et surtout vous êtes dans un besoin continu de lui pour secourir vos âmes. Sans sa protection, elles tomberaient aussitôt entre les mains du diable, qui se tient toujours comme un lion rugissant, prêt, chaque fois qu'il y est

permis, à fondre sur les âmes des hommes et à les dévorer. Quand bien même Dieu conserverait vos vies, s'il vous abandonnait par ailleurs et vous laissait à vous-mêmes, vous seriez les plus misérables : vos vies vous seraient une malédiction.

Ceux qui sont convertis, si Dieu les abandonnait, tomberaient bientôt totalement de l'état de grâce pour sombrer dans un état plus misérable qu'ils ne l'avaient jamais été avant leur conversion. Ils n'ont en eux aucune force propre pour résister à ces puissants ennemis qui les environnent. Le péché et Satan les emporteraient aussitôt, tel un torrent impétueux, si Dieu les abandonnait. Vous avez besoin, chaque jour, des secours de Dieu. Sans Dieu, vous ne pouvez recevoir aucune lumière spirituelle ni aucune consolation, exercer aucune grâce, produire aucun fruit. Sans Dieu, vos âmes se flétriront et dépériront, et s'enfonceront dans l'état le plus déplorable. Vous avez continuellement besoin des instructions et des directions de Dieu. Que peut un petit enfant, dans un vaste désert hurlant, sans quelqu'un pour le guider et le conduire dans la bonne voie ? Sans Dieu, vous tomberez bientôt dans des pièges, des fosses, et en maintes calamités funestes.

Puisque donc vous êtes dans un besoin si continu du secours de Dieu, combien il est raisonnable que vous le recherchiez sans cesse auprès de lui, et que vous reconnaissiez persévéramment votre dépendance envers lui, en recourant à lui, pour exposer devant lui vos besoins, et pour lui présenter vos requêtes dans la prière. Considérons combien nous serions misérables, si nous cessions la prière, et si Dieu, en même temps, cessait de prendre soin de nous, ou de nous accorder encore les communications de sa grâce. Par notre assiduité dans la prière, nous ne pouvons être d'aucun profit à Dieu ; et si nous la délaissons, Dieu n'en recevra aucun dommage : il n'a nul besoin de nos prières (Job 35.6,7). Mais si Dieu cesse de prendre soin de nous et de nous secourir, nous sombrons aussitôt : nous ne pouvons rien faire ; nous ne pouvons rien recevoir sans lui.

(iv) Considérez le grand bénéfice d'une assiduité constante, diligente et persévérante dans l'accomplissement de ce devoir. C'est l'un des plus grands et des plus excellents moyens de nourrir la nouvelle nature, et de faire fleurir et prospérer l'âme. C'est un excellent moyen d'entretenir une sainte familiarité avec Dieu, et de croître dans la connaissance de Dieu. C'est la voie d'une vie de communion avec Dieu. C'est un excellent moyen de détacher le cœur des vanités du monde, et de faire que l'esprit ait sa conversation aux cieux. C'est un excellent préservatif contre le péché et les ruses du diable, et un puissant antidote contre le venin de l'ancien serpent. C'est un devoir par lequel la force est puisée en Dieu contre les convoitises et les corruptions du cœur, et contre les pièges du monde.

Elle a grande tendance à tenir l'âme en une posture vigilante, et à nous mener à une marche stricte avec Dieu, et à une vie féconde en ces bonnes œuvres qui servent à orner la doctrine de Christ, et à faire luire notre lumière devant les hommes, afin qu'en voyant nos bonnes œuvres ils glorifient notre Père qui est dans les cieux. Et si l'on s'acquitte de ce devoir constamment et avec diligence, ce sera un devoir très agréable. Une fréquentation lâche et paresseuse de ce devoir, et l'inconstance en son exercice, sont les causes qui en font, pour certains, un si pesant fardeau. Leur paresse en cela a pour effet naturel d'engendrer de l'aversion pour le devoir et une grande indisposition à l'accomplir. Mais

si l'on s'y applique constamment et avec diligence, c'est l'un des meilleurs moyens de mener non seulement une vie chrétienne et aimable, mais encore une vie agréable ; une vie de douce communion avec Christ, et de jouissance abondante de la lumière de sa face.

De plus, la grande puissance que la prière, dûment observée, a auprès de Dieu, mérite votre attention. Par elle, les hommes deviennent semblables à Jacob, qui, en prince, eut puissance avec Dieu, et prévalut, lorsqu'il lutta avec Dieu pour la bénédiction. Voyez la puissance de la prière représentée en Ja 5.16,18. Par ces choses, vous pouvez être sensibles à combien grande sera votre perte, si vous vous montrez négligents à l'égard de ce grand devoir d'invoquer Dieu ; et combien vous consulterez mal vos propres intérêts par une telle négligence. Je conclus mon discours par deux directives en vue de la constance et de la persévérance dans ce devoir.

(1) Veillez contre les commencements d'une négligence de ce devoir. Ceux qui, pendant un temps, ont pratiqué ce devoir, et qui ensuite le négligent, l'abandonnent ordinairement par degrés. Tant que durent leurs convictions et leurs affections religieuses, ils sont très constants dans leur cabinet secret, et nulle affaire mondaine, nulle compagnie, nul divertissement ne les en empêche. Mais lorsque leurs convictions et leurs affections commencent à s'éteindre, ils se mettent à trouver des prétextes pour le négliger parfois. Les voilà maintenant tellement pressés ; ils ont maintenant telles et telles choses à poursuivre ; ou bien il se rencontre à présent tels inconvénients sur leur chemin, qu'ils se persuadent qu'ils peuvent fort excusablement l'omettre pour cette fois. Par la suite, il arrive assez fréquemment qu'ils aient quelque chose pour les empêcher, quelque chose qu'ils appellent une juste excuse. Après quelque temps, une chose moindre devient une excuse suffisante, qui n'eût point été admise ainsi au commencement. Ainsi la personne contracte peu à peu de plus en plus une habitude de négliger la prière, et devient de plus en plus indisposée à s'y adonner. Et même lorsqu'elle l'accomplit, c'est d'une manière si pauvre, si languissante, sans cœur, si misérable, qu'elle se dit à elle-même qu'elle ferait aussi bien de ne point la faire du tout que de la faire ainsi. De la sorte, elle érige sa propre torpeur et son indisposition en prétexte pour la délaissier entièrement, ou, du moins, pour vivre en grande mesure dans sa négligence. C'est de cette manière que Satan et les corruptions des hommes les enjôlent jusqu'à leur ruine.

Ainsi, prenez garde aux premiers commencements de la négligence ; veillez contre les tentations qui y inclinent ; prenez garde à la manière dont vous commencez à vous permettre des prétextes. Soyez vigilants pour maintenir le devoir à son faite ; qu'il ne commence même pas à fléchir. Car lorsque vous cédez, fût-ce d'un rien, c'est comme céder à l'ennemi sur le champ de bataille ; le premier commencement d'une retraite encourage grandement l'ennemi et affaiblit les soldats qui se retirent.

(2) Permettez-moi de vous presser de renoncer à toutes ces pratiques que l'expérience vous a montré vous indisposer pour le devoir de la prière secrète. Examinez les choses que vous vous êtes permises, et recherchez si elles ont eu cet effet. Vous êtes capables de revoir votre conduite passée, et, sans nul doute, par une considération impartiale, de porter jugement sur les pratiques et les voies dans lesquelles vous vous êtes autorisés à marcher.

Que les jeunes gens, en particulier, examinent leur manière de tenir compagnie, et le cercle des divertissements auxquels, avec leurs compagnons, ils se sont permis de se livrer. Je ne désire qu'une chose : que vous consultiez, à la bouche de vos propres consciences, quel a été l'effet de ces choses quant à votre assiduité au devoir de la prière secrète. N'avez-vous point trouvé que de telles pratiques ont porté à la négligence de ce devoir ? N'avez-vous pas constaté qu'après elles vous étiez plus indisposés à l'accomplir, et moins consciencieux et soigneux à vous y appliquer ? Oui, n'ont-elles pas, de temps à autre, été, en effet, le moyen même par lequel vous l'avez négligée ?

Si vous ne pouvez nier que tel est véritablement le cas, alors, si vous recherchez le bien de vos âmes, abandonnez ces pratiques. Quel que soit ce que vous puissiez alléguer en leur faveur, comme qu'il n'y a point de mal en elles, ou qu'il y a un temps pour toute chose, et autres semblables prétextes ; toutefois, si vous trouvez ce dommage pour suite, il est temps pour vous de les abandonner. Et si vous faites plus d'estime du ciel que d'un léger divertissement mondain ; si vous mettez un plus haut prix sur la gloire éternelle que sur une danse ou une chanson, vous les abandonnerez.

Quand bien même ces choses seraient licites en elles-mêmes, si toutefois votre expérience montre qu'elles s'accompagnent de la conséquence que je viens de mentionner, cela suffit. Il est licite en soi pour vous de garder votre main droite et votre œil droit : mais si, par expérience, vous constatez qu'ils sont pour vous une occasion de chute, il est temps de couper l'une et d'arracher l'autre ; car mieux vaut pour vous entrer au ciel sans eux que d'aller en enfer avec eux, dans ce lieu de tourment où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint pas.